

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 542 nommant une commission chargée de procéder aux élections de la Commission administrative paritaire du corps des Administrateurs de la France d'Outre-Mer .

n° 542

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
30 mai 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### TEXTE INTÉGRAL

1° La Commission chargée de procéder aux élections à la Commission administrative paritaire du corps des administrateurs de la France d'Outre-Mer, qui auront lieu le 1er juin 1951, est composée comme suit : MM. Martel, Chef du Service des Finances Président Versini, Rédacteur de 1er classe stagiaire d'Adminiministr. génér. d'Outre-Mer .... Membre Dupeyron, Rédacteur de 1er classe stagiaire d'Administration générale d'Outre-Mer..... — 2° Ladite Commission procédera sitôt les opérations terminées au dépouillement des bulletins de vote déposés par les électeurs et dressera procès-verbal des opérations.